



PETR pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
Compte-rendu de la réunion du Bureau du 25 avril 2019

Présents :

Bureau : MMES BEVIERE, DAUVILLIERS, MM. BERTHELOT, BOURGEOIS, CITRON, MAMEAUX, PETETIN, PICARD, ROUSSEAU, TARTINVILLE.

Autres personnalités : Mme MONTEIL, Sous-préfète de l'arrondissement de Pithiviers.

Absents excusés :

Bureau : MMES FAUTRAT, LEVY, MM. BOUVARD, BRUNEAU, GUERINET, POISSON.

Autres personnalités : Mme BESNIER, Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire Mme DUBOIS, Député du Loiret, M. GAUDET, Président du Conseil départemental du Loiret, M. GUERIN, Conseiller départemental, M. GUILLAUME, Secrétaire général de la Sous-préfecture de Pithiviers, Mme DALLOT, Présidente du Conseil de développement Territorial, Mme REYT, Conseil régional, Mme PALMIERI Conseil départemental du Loiret, M. NOLLAND, Maire de Pithiviers, M. PAGE, Trésorier de Pithiviers, Mme BEVILLON, Sous-préfecture de Pithiviers.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Bureau du 21 mars 2019
- Contrat Régional de Solidarité Territoriale :
 - . Examen des dossiers de demande de subvention
 - . Bilan à mi-parcours : point d'avancement
- Demande de subvention auprès du programme LEADER pour le financement du Guide du Routard Pithiverais & Gâtinais 2020
- SAGE Nappe de Beauce : avenant au marché « Etude Débit Minimum Biologique sur les cours d'eau du territoire du SAGE Nappe de Beauce » avec le cabinet d'études AQUASCOP
- Réflexion sur la future contractualisation avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (animation agricole autour des Bassins d'Alimentation de Captage, animation Eau et Milieux, contenu et calendrier)
- Affaires diverses.

Mme BEVIERE accueille les élus et Mme la Sous-préfète.

La Présidente donne lecture des pouvoirs reçus :

M. BOUVARD donne pouvoir à M. ROUSSEAU

M. GUERINET donne pouvoir à M. BOURGEOIS

M. BRUNEAU donne pouvoir à Mme BEVIERE

Mme FAUTRAT donne pouvoir à M. TARTINVILLE.

Constatant que le quorum est atteint, la Présidente passe au premier point à l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du Bureau du 21 mars 2019

Mme BEVIERE rappelle les principaux points à l'ordre du jour du Bureau du mois de mars :

- dossiers CRST (terrain multisports à Boynes et travaux de rénovation du cœur de bourg de Batilly-en-Gâtinais),
- bilan à mi-parcours
- préparation du Comité syndical.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Mme BEVIERE indique que 2 dossiers sont présentés sur la mesure 05 « diversification agricole ».

- « Acquisition d'une chambre froide et d'une brosseuse à légumes », GAEC Le Mesnil (Marc LEPRINCE).

Le GAEC souhaite pouvoir répondre à la demande croissante en légumes bio pour la vente directe. Pour cela, il est nécessaire d'investir dans une chambre froide (conservation prolongée pendant toute la durée de commercialisation) et une brosseuse à légumes, pour les nettoyer autrement que manuellement (permet des économies d'eau par ailleurs). Ces investissements permettent de proposer des produits de meilleure qualité et de qualité constante.

Le coût HT du projet s'élève à 23 897,53 €

Les dépenses éligibles s'élèvent à 23 897,53 €

La subvention régionale demandée est de 8 300,00 €, soit 35 %.

Mme BEVIERE rappelle les détails financiers de la consommation du contrat, avant et après le Bureau, et compte-tenu du bilan à mi-parcours en cours.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le Bureau donne un avis favorable à l'unanimité.

- « Installation d'une unité de nettoyage et de triage de légumineuses pour vente en circuits courts », EARL ROUSSIAL (Nancray sur Rimarde).

L'EARL souhaite pouvoir répondre à la demande croissante en légumes (légumineuses, quinoa, lin, pois chiche, etc.) pour la vente directe. Pour cela, il lui est nécessaire d'investir dans un ensemble de matériel de nettoyage, de triage et de préparation des commandes. Cette chaîne de tri et de préparation permet de gagner en autonomie car toutes les opérations peuvent être faites sur place.

Préalablement, l'ensachage devait se faire par un prestataire situé à Châteaudun, avec, parfois, des délais de réponse de plusieurs mois et pour des quantités importantes.

La chaîne permettra à l'EARL de maîtriser les délais, les quantités, la saisonnalité et la qualité des produits.

Matériels :

Containers inox

Passerelle + rangements

Caisson de récupération poussière d'aspiration

Goulottes inox

Plateforme trieur optique

Epierreur

Tapis élévateur pour chargement table/box

Trieur optique

Tableau et alimentation électrique

Trieur compresseur

Nettoyeur séparateur

Eleveur à godets

Sangles de sécurité

Accessoires

Grilles

Bureau ossature galvanisée (bungalow vente directe)

Le coût HT du projet s'élève à 131 143,75 €

Les dépenses éligibles s'élèvent à 113 643,75 €

La subvention régionale demandée est de 28 400,00 €, soit 25 %.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le Bureau donne un avis favorable à l'unanimité.

Commune de Pithiviers le Vieil « Aménagement d'un terrain multisports ».

Mme BEVIERE passe la parole à M. PICARD, Maire de Pithiviers-le-Vieil, qui explique en séance que le projet est annulé, en raison d'autres urgences communales à financer. Le dossier n'est donc pas déposé auprès de la Région.

Bilan à mi-parcours

Mme BEVIERE explique qu'une erreur s'est introduite dans le calcul de la proposition de maquette financière du bilan à mi-parcours, ce qui a nécessité une nouvelle répartition dans les lignes existantes. Elle indique cependant que le projet reste, en fonction de l'enveloppe disponible et des obligations contractuelles, au plus près des besoins recensés pendant la période de concertation.

La Présidente évoque également la question de la programmation du THD au sein du contrat et la rencontre avec M. ROULLET, Vice-président. Pour mémoire, elle rappelle que le THD avait été programmé en début de contrat, mais qu'aucune modification n'était intervenue lors des avenants précédents, notamment à la suite de la modification de périmètre du PETR induisant une réduction de l'enveloppe globale. Cette question sera évoquée lors du rendez-vous de négociation à organiser, dans l'idéal, courant mai, pour ne pas retarder la programmation des nouveaux dossiers.

La nouvelle proposition de bilan à mi-parcours va être envoyée dans les prochains jours à la Région.

M. TARTINVILLE indique que, en dehors de l'enveloppe spécifique à Pithiviers, tous les projets calendés et chiffrés, ou et ceux dont les demandes de subvention sont en cours devraient être pris en compte.

Mme la Sous-préfète indique que pour le dispositif Cœur de ville, Pithiviers pourrait obtenir une subvention de 300 000 € environ.

Demande de subvention auprès du programme LEADER pour le financement du Guide du Routard Pithiverais & Gâtinais 2020

Mme BEVIERE rappelle que les élus ont déjà validé le projet de coopération avec le PETR du Montargois en Gâtinais pour la réalisation du Guide du Routard Pithiverais & Gâtinais 2020, et que ce dernier indiquait le plan de financement du projet.

Il s'agit donc aujourd'hui de solliciter les fonds européens. A la demande des élus, le plan de financement est intégré au projet de délibération.

Mme BEVIERE donne lecture de la délibération.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – La délibération modifiée est adoptée à l'unanimité.

SAGE Nappe de Beauce : avenant au marché « Etude Débit Minimum Biologique sur les cours d'eau du territoire du SAGE Nappe de Beauce » avec le cabinet d'études AQUASCOP

Mme BEVIERE propose un avenant au marché avec AQUASCOP, car l'étude doit être momentanément suspendue en raison de l'impossibilité de faire les mesures d'écart entre les niveaux d'eau de la nappe de Beauce, compte tenu des conditions météorologiques.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – La délibération est adoptée à l'unanimité.

Réflexion sur la future contractualisation avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (animation agricole autour des Bassins d'Alimentation de Captage, animation Eau et Milieux, contenu et calendrier)

Mme BEVIERE indique que cette réflexion se fait en lien avec le 11^{ème} programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, qui prévoit le changement de la nature des contractualisations avec les territoires. Ces nouveaux contrats sont thématiques et non plus globaux, comme lors du 10^{ème} programme (contrat 2014-2018).

La Présidente indique que les travaux de rivière seront financés via des contrats spécifiques portés par les syndicats de rivière, comme l'envisagent le SMORE ou le SIARCE.

Les travaux portant sur la protection de la ressource, dont ceux sur les BAC (Bassin d'Alimentation de Captage) peuvent être portés par secteur ou à l'échelle d'un territoire. Les élus du PETR, lors de la réunion de bilan et de préfiguration organisée à Pithiviers-le-Vieil le 20 mars 2019, ont souhaité que l'animation BAC soit portée par le PETR, car cela permettrait la mutualisation de postes et d'actions, donc d'une action territoriale et non pas sectorisée.

5 territoires BAC se situent sur le PETR (Aulnay-la-Rivière, Malesherbes, Pithiviers, Marsainvilliers, Puiseaux). Aulnay et Malesherbes sont les deux projets les plus avancés, mais il reste beaucoup de travail. Le recrutement d'un animateur « agricole » permettrait de finaliser le programme d'actions et la contractualisation avec l'Agence.

Le financement d'un animateur pendant un an avant la signature de la convention est possible dans le 11^{ème} programme, à hauteur de 80%.

L'objet de ces contrats est de limiter les effets néfastes de l'activité humaine sur les milieux, et d'accompagner les collectivités et les agriculteurs sur des travaux efficaces.

Un travail important de sensibilisation est également nécessaire sur l'ensemble des communes concernées, car certaines se trouvent situées sur plusieurs BAC.

Si ces contrats visent plus particulièrement le secteur agricole, toutes les composantes du territoire sont cependant concernées car potentiellement impactantes sur les milieux.

M. ROUSSEAU complète en confirmant l'intérêt de ce type de démarches territoriales, qui doivent aussi permettre de mettre en avant les efforts déjà réalisés par les agriculteurs locaux. Il s'agit d'aller vers des démarches intégrées et vertueuses, comme par exemple l'agriculture raisonnée contrôlée.

Mme BEVIERE insiste sur l'importance à sensibiliser les habitants, qui peuvent avoir des actions à fort impact environnemental sans en avoir conscience.

M. ROUSSEAU rappelle l'utilité d'associer d'autres acteurs comme les acteurs du secteur économique.

Le Bureau s'accorde à dire que cette démarche à l'échelle du PETR serait plus pertinente, difficile bien que nécessaire.

Le PETR va donc poursuivre la réflexion sur la mise en œuvre et le financement de cette animation.

Affaires diverses

- Contrat de ruralité 2019.

Mme BEVIERE indique que l'appel à projets vient d'être lancé et que les candidatures peuvent être adressées au PETR et à la Sous-préfecture jusqu'au 24 mai prochain.

Mme la Sous-préfète invite les élus à y répondre et précise que ses services sont à la disposition des élus.

- CEE bonifiés TEPCV.

Mme BEVIERE indique que dans les prochains jours, les premières demandes de versement devraient arriver auprès des collectivités de la première vague de dépôt au pôle national. La Présidente précise qu'elle avait envoyé un courrier aux trois trésoriers du territoire, pour les avertir de ces démarches et pour faciliter le paiement aux collectivités maîtres d'ouvrage.

- Enquête SCoT.

Mme BEVIERE relate la réunion avec les trois commissaires enquêteurs. L'enquête sera lancée le 17 mai prochain, pour une durée de 32 jours, soit jusqu'au 17 juin inclus.

- Dates des prochaines réunions.

Le prochain Bureau pourrait se tenir le jeudi 23 mai à 17h30, en fonction des dossiers à présenter.

N'ayant plus d'information à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE lève la séance à 18h05.

Monique BEVIERE, Présidente